

# LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2016

## I – PROGRAMME

Le **CLUB CYCLISTE DE SALOUEL** organise le **28 & 29 Mai 2016** « **LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE** ». Epreuve Cycliste CycloSPORT en 3 étapes ( 1<sup>ère</sup> Cat., 2<sup>ème</sup> Cat., 3<sup>ème</sup> Cat. & G.S. ( épreuve ouverte aux féminines Seniors ) avec le concours des communes de **DREUIL LES AMIENS, BOVELLES** et **SALOUEL**

### SAMEDI 28 MAI :

- **Matin :** Remise des dossards à la permanence à partir de **7h45**, **Stand ACCUEIL** rue de Saveuse à **DREUIL LES AMIENS**
    - **1<sup>ère</sup> Étape en circuit : DREUIL LES AMIENS ( Départ rue de Saveuse ) – SAVEUSE – FERRIERES – AILLY SUR SOMME - DREUIL LES AMIENS**
- |  |                |                                       |
|--|----------------|---------------------------------------|
| Epreuve 3 <sup>ème</sup> Cat. & GS               | Départ : 9h00  | Distance : 4 tours x 16 km soit 64 km |
| Epreuve 1 <sup>ère</sup> & 2 <sup>ème</sup> Cat. | Départ : 11h00 | Distance : 5 tours x 16 km soit 80 km |

Remise des Maillots des différents vainqueurs après l'arrivée au podium

- **Après Midi :**

- **2<sup>ème</sup> Étape Contre la montre : BOVELLES ( Départ Chemin de Seux ) – PISSY – SEUX – BOVELLES**

1<sup>er</sup> départ à **15h00** Distance 6 km

**Départ toutes les minutes : GS – 3<sup>ème</sup> Cat. – 2<sup>ème</sup> Cat. – 1<sup>ère</sup> Cat.** ( suivant le tirage au sort effectué avant l'épreuve ).

Remise des Maillots Dimanche matin au podium à 8h30 > 3<sup>ème</sup> & G.S. et 10H30 > 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup>

### DIMANCHE 29 MAI :

- **Matin :**

- **3<sup>ème</sup> étape en circuit : SALOUEL ( Départ Avenue du Golf ) – VERS SUR SELLE – SALEUX – SALOUEL**

Epreuve 3 <sup>ème</sup> Cat. & GS	Départ : 9h00	Distance : 5 tours x 12 km soit 60 km
Epreuve 1 <sup>ère</sup> Cat. & 2 <sup>ème</sup> Cat.	Départ : 11h00	Distance : 7 tours x 12 km soit 84 km

## II - REGLEMENT

Le règlement national cycloSPORT UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

## III - REMISE DES DOSSARDS

Une enveloppe avec des infos, plans et infos diverses sera remise au responsable du club

En échange de la licence 2016 et de la carte cycloSPORTIVE dûment homologuées, chaque coureur recevra son dossard, plaque de cadre et son filet garnis après la signature de celui-ci

La licence sera conservée et restituée après l'épreuve en échange du (es) dossard(s) & plaque de cadre

Si un concurrent abandonne en cours d'étape, aucune possibilité de départ pour l'étape suivante (restitution de la licence et carte cycloSPORTIVE).



# LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2016

## IV – DEPANNAGE VEHICULES DE DIRECTEURS SPORTIFS

**Il est obligatoire de rouler à droite de la chaussée et n cas d'accident causé par votre véhicule, vous restez seul responsable en cas de préjudices causés par vous-même et l'organisation ne saurait voir en aucun-cas sa responsabilité engagée**

Pour la 1<sup>ère</sup> étape, les véhicules seront placés dans l'ordre d'arrivée des engagements, ceux arrivant le même jour étant départagés par tirage au sort. Le numéro d'ordre est remis avec le dossier d'accueil au directeur sportif. Pour la 3<sup>ème</sup> étape, le numéro d'ordre des directeurs sportifs est déterminé suivant le classement général du premier coureur de chaque équipe par peloton après la 2<sup>ème</sup> étape.

Le changement de matériel (roues, vélo complet ) est autorisé entre coéquipiers.

**Pour des raisons de sécurité, tout changement de matériel devra s'effectuer OBLIGATOIREMENT SUR LA DROITE DE LA ROUTE.**

**Pour la 1<sup>ère</sup> & 3<sup>ème</sup> étape, Un véhicule neutre de dépannage N°1 sera devant le peloton pour couvrir éventuellement les échappées et un véhicule neutre N°2 sera derrière les directeurs sportifs pour les coureurs ne possédant pas de véhicules**

**Attention pour les coureurs sans véhicules de directeur sportifs, prévoir vos roues de dépannage**

## V - CLASSEMENTS

En cas d'arrivée groupée, si les commissaires ne distinguent pas les coureurs du peloton, il sera procédé à un tirage au sort.

### Classements généraux individuels

Seront déclarés vainqueurs dans chaque catégorie, les concurrents qui auront mis le moins de temps à parcourir les trois étapes.

### Classement Meilleur Grimpeur sur chaque peloton

Sera déclaré vainqueur de ce classement, le concurrent ayant totalisé le plus de points à l'issue de ces deux jours.

1<sup>ère</sup> étape : **MG** à chaque passage sur la ligne « Côte de Ferrières » au km 7

- Peloton 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> catégorie et Peloton 3<sup>ème</sup> catégorie & GS : les 4 premiers coureurs classés recevront respectivement 5, 3, 2, 1 point.

3<sup>ème</sup> étape : **MG** à chaque passage sur la ligne « Côte de Vers sur Selle » au km 5

- Peloton 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> catégorie et Peloton 3<sup>ème</sup> catégorie & GS : les 4 premiers coureurs classés recevront respectivement 5, 3, 2, 1 point.

### Classement par Equipe sur chaque peloton

Sera déclaré vainqueur de ce classement, l'équipe dont les trois membres totaliseront le moins de temps au classement individuel final

- Peloton 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> catégorie
- Peloton 3<sup>ème</sup> catégorie & GS

### Classement par point sur chaque peloton

Sera déclaré vainqueur de ce classement, le concurrent ayant totalisé le plus de points à l'issue de ces deux jours.

1<sup>ère</sup> étape & 3<sup>ème</sup> étape : **PTS** à chaque passage sur la ligne d'arrivée

- Peloton 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> catégorie et Peloton 3<sup>ème</sup> catégorie & GS : les 4 premiers coureurs classés

# LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE 2016

## VI – REMISE DES MAILLOTS & RECOMPENSES

### LES MAILLOTS DE LEADER à chaque étape & classement général

Ces maillots devront obligatoirement être portés par leurs détenteurs pendant l'étape suivante.

Si, à la fin d'une étape, il s'avère qu'un même concurrent soit leader de classement général individuel, du MG et ou du classement par Points, celui-ci prendra le départ de l'étape suivante muni du maillot Bleu Ciel. Pour les autres maillots ce sera le concurrent suivant du classement concerné qui revêtira

- \* **Maillot Bleu Ciel "Intersport Noyon"** : Catégorie 1.
- \* **Maillot Rouge "Filiflor Aumale"** : Catégorie 2.
- \* **Maillot Bleu "Crédit Mutuel Amiens"** : Catégorie 3.
- \* **Maillot Orange "Les Trois Communes ( Dreuil/Bouvelles/Salouel )"** : Catégorie G.S.
- \* **Maillot Fushia " Real Portage Amiens "** : 1<sup>ère</sup> Féminine Catégorie GS.
- \* **Maillot Rose "Real Conseil Amiens"** : 1<sup>ère</sup> Féminine Catégorie 3<sup>ème</sup>
- \* **Maillot à Pois "Amiens métropole"** : Meilleur grimpeur Catégorie 1 & 2 et Catégorie 3 & GS
- \* **Maillot Vert "Comité des fêtes de Salouël"** : Classement par Points Catégorie 1 & 2 et aussi le Classement par Points Catégorie 3, GS & féminines

Elles seront attribuées à l'issue de chaque étape ( sauf le C.L.M. ).

Les coureurs concernés devront se présenter en tenue cycliste ( cuissard & maillot ) au protocole ( Podium ) pour la remise des maillots distinctifs

Les récompenses des classements généraux ( coupes , Maillots et Gerbes ) seront remises le Dimanche 29 Mai 2016 à 15h00.

Pot de l'amitié offert après les récompenses

## VII SECURITE

Pour les concurrents attardés (même si les signaleurs sont encore en poste) il est obligatoire de rouler à droite de la chaussée et surtout de respecter le code de la route

Il est interdit à tous les concurrents de franchir la ligne d'arrivée en sens inverse.

Les membres de l'association déclinent toute responsabilité de course. Le code de la route faisant foi, il doit être respecté par tous

L'ensemble des membres de l'association, de l'organisation (motards, signaleurs et autres personnes) sont des bénévoles, ils méritent le respect tout comme ils respectent les cyclosportifs.

